



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## défense civile

Question écrite n° 89501

### Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le Haut Comité français de la défense civile, association loi 1901 créée en 1981. Il souhaite connaître les moyens budgétaires et humains le cas échéant accordés par l'État à cette structure en 2005. Il souhaite par ailleurs savoir si les activités de cette structure ne peuvent être regroupées avec d'autres structures publiques dans un souci d'efficacité et de mutualisation des moyens budgétaires.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Bouvard](#)

**Circonscription :** Savoie (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 89501

**Rubrique :** Défense

**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire

**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 mars 2006, page 2967